

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.1/PV.762
14 octobre 1955
FRANCAIS



Dixième session
PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA SEPT CENT SOIXANTE-DEUXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New-York,
le vendredi 14 octobre 1955, à 15 heures.

Président : Sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande)

Utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques
/Point 18 de l'ordre du jour/ (suite)

- a) Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques : Rapport du Secrétaire général
- b) Progrès de la coopération internationale pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques : Rapports des gouvernements.

Déclarations faites par :

M. Brohi	(Pakistan)
M. Schurmann	(Pays-Bas)
M. McIntosh	(Nouvelle-Zélande)

NOTE : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte miméographié sous la cote A/C.1/SR.762. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive, qui paraîtra en volume imprimé.

UTILISATION DE L'ENERGIE ATOMIQUE A DES FINS PACIFIQUES [Point 18 de l'ordre du jour] (suite) :

- a) CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'UTILISATION DE L'ENERGIE ATOMIQUE A DES FINS PACIFIQUES : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
- b) PROGRES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE POUR L'UTILISATION DE L'ENERGIE ATOMIQUE A DES FINS PACIFIQUES : RAPPORTS DES GOUVERNEMENTS.

M. BROHI (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Il y a maintenant un certain temps déjà que la Première Commission examine les deux questions faisant l'objet du premier point de son ordre du jour : les résultats de la Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques et les progrès de la coopération internationale pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Nous avons entendu les interventions des représentants qui ont pris la parole au nom des grandes Puissances. Nous les avons écoutées avec respect, avec attention et avec une grande admiration. Ce serait de la présomption de ma part que de vouloir ajouter quoi que ce soit aux excellentes remarques qui ont été faites par ces représentants, mais je crois pouvoir présenter pourtant quelques considérations de nature à placer le débat dans la perspective qui lui est propre.

Ces quelques considérations méritent d'être relevées car, si elles étaient passées sous silence, bien des aspects des deux questions qu'étudie actuellement la Commission risqueraient, à notre humble avis, de ne pas faire ressortir tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre.

Tout d'abord, je voudrais indiquer que ma délégation entend réserver sa position à l'égard des projets de résolution dont est actuellement saisie la Commission. Cette attitude nous semble sage car les principaux auteurs de ces projets de résolution n'ont pas encore présenté à leur sujet tous les commentaires qui s'imposent et il serait à notre avis prématuré d'avancer pour l'instant des opinions qui risqueraient d'être fondées sur des interprétations erronées du sens des projets de résolution qui nous sont soumis. Je crois donc que ma délégation aura toute latitude, en temps opportun, de participer aux délibérations de la Commission lorsque celle-ci recherchera une solution satisfaisante au problème que pose l'adoption d'une recommandation appropriée.

De nombreux compliments ont été adressés au Secrétariat des Nations Unies pour le travail qu'il a accompli, et en particulier pour l'esprit dans lequel il a organisé le programme de la conférence technique scientifique qui s'est tenue à Genève et pour la manière dont cette conférence s'est déroulée. Ne pouvant renchéris sur ce concert de louanges, je me contenterai de m'en faire l'écho et de m'associer à tous les compliments qui ont été adressés au Secrétariat pour l'esprit et la forme dans lesquels les délibérations de la Conférence de Genève ont été conduites. Il n'est pas douteux que la postérité reconnaîtra avec admiration l'ampleur de cette oeuvre remarquable.

Comment d'ailleurs pourrais-je ajouter quoi que ce soit à tous les compliments qui ont été adressés en cette occasion et qui ont traduit avec une telle sincérité l'admiration et la gratitude que méritait la conférence pour le travail qu'elle a accompli ?

Je voudrais donc passer à des points plus substantiels et qui appellent certaines considérations. Je ne saurais comment mieux entamer cet examen qu'en rappelant à la Commission les sages paroles prononcées le 8 décembre 1953 par l'éminent Président actuel des Etats-Unis d'Amérique. Toutes les délégations qui ont pris jusqu'à maintenant la parole ont à juste titre tenu à s'y référer. Lorsque les historiens futurs entreprendront le récit de la naissance de l'ère atomique qui s'est dégagée du chaos du passé, je suis certain qu'ils considéreront les paroles prononcées par le Président des Etats-Unis devant l'Assemblée générale comme le premier rayon d'espoir qui a illuminé l'humanité à l'aube de cette ère nouvelle.

Il est bon de rappeler ces paroles, pour avoir mieux présente à l'esprit la tâche qui s'offre à nous aussi bien que pour susciter le climat intellectuel qui permette de mieux apprécier les événements survenus depuis. Je fais allusion à ce passage du discours prononcé à la 470ème séance de l'Assemblée générale, le 8 décembre 1953, par le Président Eisenhower (page 485, paragraphe 96) :

"S'arrêter là serait confirmer le caractère désespéré d'une situation où deux colosses atomiques sont réduits pour toujours à se mesurer d'un regard malveillant de part et d'autre d'un monde tremblant de peur. Ce serait accepter sans espoir la possibilité de voir la civilisation détruite, de voir anéanti l'irremplaçable héritage humain que chaque génération s'est transmis jusqu'à nous, et de voir le genre humain voué à recommencer tout au bas de la pente l'ascension séculaire : de la sauvagerie à la correction, au droit et à la justice. Nul être humain ne pourrait, s'il n'est insensé, découvrir dans un tel désastre une victoire quelconque. Qui voudrait voir son nom attaché dans l'histoire à une telle dégradation de l'humanité, à une telle destruction de son patrimoine? Il arrive qu'une page de l'histoire nous ait gardé l'image d'un des "grands destructeurs", mais l'ensemble du livre nous montre que l'humanité a toujours eu soif de paix et qu'elle a reçu de Dieu le don de construire".

C'est là, en formules brûlantes d'éloquence et de sincérité, un témoignage dont on trouve peu d'exemples dans le cours du XXème siècle.

Plus loin, dans le même discours (page 486, paragraphe 104), l'accent est mis sur ce qui formera une partie essentielle de ma propre intervention. Le Président Eisenhower s'exprime en ces termes :

"Nous voulons que les peuples d'Asie, au-delà des troubles, des luttes et des tourments, trouvent dans la paix l'occasion de développer leurs ressources naturelles et d'améliorer leur sort".

Ce ne sont pas là vaines paroles, visions creuses. Derrière ces mots, se détache en filigrane l'histoire des nations qui viennent d'accéder à l'indépendance à la suite non pas d'une lutte armée, mais de négociations pacifiques. On a déjà retracé l'aide apportée par les Nations occidentales aux peuples dans le besoin, frappés par la famine ou les cataclysmes naturels. Tous actes de paix plus éloquents que toutes les protestations de pacifisme. Ainsi, le Président des Etats-Unis, en appréciant les conséquences possibles des applications pacifiques

et constructives de l'énergie atomique, avait garde d'oublier le cas particulier des peuples asiatiques.

On sait que la lutte pour arracher à l'atome son secret est une longue histoire, qui remonte au grand philosophe grec Démocrite. Si je ne fais erreur, il fut le premier à estimer que l'atome était le constituant ultime de l'univers. Certes, cette conception de la structure et du rôle de l'atome dans la constitution de l'univers était assez primitive. Mais, de génération en génération, l'humanité s'est attachée à résoudre le mystère de l'atome. Les philosophes et savants du Moyen-âge enseignaient qu'on pouvait réduire les éléments composant l'univers au nombre de 92, tous distincts et interchangeable. Peu à peu, ce nombre était réduit, jusqu'à ce qu'on arrivât, en 1905, à l'équation si importante d'Einstein, d'où se dégage une certaine image. Ce sont l'analyse et les travaux subséquents qui permirent la découverte des énormes sources d'énergie dissimulées dans cette intime entité que personne n'a vue et qu'on appelle l'atome. L'image de l'atome tracée par Rutherford-Bohr en 1919 montre plus ou moins l'atome comme une sorte de système solaire en miniature. Autour d'un noyau central évoluent d'autres éléments reproduisant plus ou moins les évolutions interplanétaires autour du soleil. C'est à Berlin, en 1935, que Strassman et Hahn parvinrent à un progrès appréciable grâce à une nouvelle analyse de la constitution de l'atome, sans voir cependant que la désintégration dégagerait une source prodigieuse d'énergie, susceptible de marquer dans l'histoire de l'humanité.

Ainsi, l'histoire de l'atome et du développement intellectuel de l'humanité remonte à plus de deux mille ans. Cette histoire n'est pas encore entièrement écrite.

Je n'ai pas l'intention de présenter à cette Commission mes lettres de créance sur mes connaissances dans cette science, comme si j'étais un peu moi-même un savant. Si j'avais été tenté de présenter mes titres, je pense que j'aurais réussi à créer l'impression d'être un peu un savant. Mais je ne veux pas me livrer à un essai que j'estime dépourvu de sagesse; je me bornerai à proclamer devant cette Commission que, dans ce domaine, je suis aussi ignorant que tous ceux qui sont assis autour de cette table, excepté peut-être que j'ai beaucoup lu sur ce qui a été dit à propos de la structure de l'atome et des possibilités d'exploitation de sa fission.

Je ne suis pas le seul à faire avec fierté cette profession d'ignorance. Je veux, à cet égard, donner ici lecture d'une remarque - à mon avis extrêmement sage - qui fut faite par une personnalité qui avait été invitée à parler sur les conséquences économiques de l'énergie atomique; ma citation est empruntée à une conférence faite en 1948 par R.F. Harrod. Le conférencier s'était également excusé auprès de l'auditoire d'avoir osé prendre la parole, comme si vraiment il avait fait des études approfondies sur l'atome; si je me borne à citer un passage de sa conférence, c'est parce que je ne peux pas moi-même mieux exprimer ce qu'il disait alors; et voici ses propres termes :

"J'ai consenti à vous parler ici des conséquences **économiques** de l'énergie atomique, - sujet à l'égard duquel je dois confesser une ignorance totale. Pour me disculper de ce qui peut paraître une inconscience totale, je pourrais dire qu'entre cette ignorance et la connaissance des plus grands experts en la matière, la différence n'est pas bien grande."

A propos d'une question aussi pleine d'incertitudes, il est peut-être bon d'écouter les réflexions de celui qui peut regarder le problème avec détachement, l'esprit libéré de toute idée préconçue. Je continue à penser que, même en 1955, la plupart de ceux qui se déclarent des savants et prétendent avoir l'autorité pour se prononcer sur la nature de l'atome, ne possèdent à cet égard que des connaissances très peu différentes de ce que savent ceux qui lisent attentivement tout ce qui est relaté dans la presse nationale de chaque pays ou dans les traités scientifiques existant sur ce sujet particulier. Par conséquent, je n'ai pas peur de m'être chargé d'une trop grande responsabilité.

Il eut été bon que la Commission ait eu le temps d'examiner un peu à fond les affirmations dogmatiques et hardies qui ont été faites sur les composants ultimes de l'atome et sur la question de savoir si nous avons ou non réussi à le briser. Je demeure profondément sceptique sur le fait qu'on ait vraiment brisé l'atome. Tout ce qui a été fait jusqu'ici, c'est de peler l'enveloppe, comme on pèle une orange ou une banane. Mais, en fin de compte, l'atome reste ce qu'il était, inchangé et interchangeable.

Certes, j'espère que dans les siècles à venir, il sera pratiquement possible de faire de nouveaux progrès et de pénétrer le secret de l'atome. Par conséquent, je ne veux pas être dogmatique; mais, avec la permission de la Commission, je voudrais souligner un point.

S'il est une leçon scientifique qu'il est possible de tirer des recherches faites jusqu'ici dans le coeur et dans l'âme de l'atome, c'est qu'elles ont détruit le concept de puissance quantitative. Pour la première fois dans les relations humaines, un phénomène très curieux s'est produit; c'est parce que ce phénomène a été jusqu'à présent méconnu que les hommes parlent aujourd'hui avec tant de surprise émerveillée des dernières découvertes sur l'atome.

Par exemple, lorsque la poudre à canon fut découverte, ceux qui en possédaient le secret exerçaient un monopole **indiscuté** et **avaient** un avantage indiscutable sur l'ennemi, qui ne savait comment se défendre à une telle distance. Mais lorsque le secret de la poudre à canon fut divulgué dans le monde, il se posa un problème de quantité : celui qui possédait une plus grande quantité de poudre à canon était dans une meilleure position.

Un historien connu a dit que, dans l'histoire des guerres, toutes les révolutions sont nées de la découverte et de l'exploitation de la poudre à canon. L'homme qui possédait la poudre à canon avait un avantage sur celui qui manipulait une flèche. Mais, dès que tous les hommes purent fabriquer de la poudre à canon, l'avantage fut du côté de celui qui en possédait la plus grande quantité.

Il n'en est plus ainsi en ce qui concerne le secret de l'atome. Certes, il est toujours vrai que celui qui découvrit la quantité colossale et illimitée de l'énergie qui pouvait être libérée par l'atome se trouvait dans une

situation extrêmement avantageuse pour poser ses conditions; il pouvait dire à son adversaire : "Je possède un certain instrument de destruction tout à fait supérieur; vous devez m'écouter, m'obéir, signer sans lire." Mais dès que le secret de l'atome fut connu de son adversaire, il ne s'est plus agi d'accumuler des stocks d'atome; il n'a plus été question de dire : "J'ai trente bombes atomiques et vous en avez une, je suis par conséquent dans une situation un peu meilleure que la vôtre", - car l'énorme puissance destructive de l'atome est telle qu'elle anéantit le concept de potentiel quantitatif de destruction. Il y a là un point qui n'est pas assez reconnu. Je voudrais illustrer ma pensée en racontant ici une histoire qui est bien connue dans mon continent.

Il y avait un marchand qui se lança dans un commerce assez désagréable, appelé la vente des scorpions. Vous savez ce qu'est un scorpion et ce qu'il fait, quelle que soit sa taille lorsque vous le touchez. Dans la boutique de ce marchand, il y avait des scorpions de toutes les tailles, grands, petits et moyens; mais le marchand était assez rusé pour vendre tous les scorpions au même prix. Un homme qui désirait comprendre la raison mathématique de cette égalité de prix, dit à notre marchand : " Mais vous êtes fou; vous devriez faire payer les gros scorpions le double des petits." Le marchand répondit : "Entendu, mon ami, mais touchez celui que vous voulez et nous fixerons ensuite le prix". Car, le point important était le fait de toucher le scorpion et non pas la taille ou la quantité des scorpions que vous touchiez; et c'est ce parallèle que j'ai en l'esprit lorsque je pense au pouvoir énorme de destruction de l'atome - bombe atomique ou sa progéniture, si vous le voulez, la bombe à hydrogène, ou toute autre arme de ce genre qui pourra encore être inventée.

Je dirai très franchement, et sans la moindre équivoque, que, si le monopole de l'énergie atomique était demeuré la possession d'une seule Puissance mondiale, il eut été pratiquement impossible de réunir la Conférence générale qui s'est tenue à Genève et d'ouvrir des délibérations comme celles que nous avons aujourd'hui ici. C'est uniquement parce que les forces cachées dans l'atome et les méthodes spéciales qui permirent à un savant de découvrir ce qui était enfermé dans le coeur de l'atome, furent, on ne sait comment, connues de tous qu'il a été possible de tenir une conférence technique destinée à échanger les connaissances en l'espèce.

Il ne s'agit pas ici de pratiquer une vertu chrétienne ou la charité; il ne s'agit pas ici du sentiment de compassion ou de fraternité. Il s'agit d'une obligation découlant logiquement de la situation, à savoir que le secret de l'atome n'est plus la propriété d'un seul, que tous sont à même d'exploiter son énergie et que tous pourraient en subir les effets dévastateurs. A l'heure actuelle, tout le monde comprend qu'il n'y a pas là un monopole d'une Puissance particulière.

On peut donc tirer de ceci une déduction importante : plus les connaissances dans le domaine atomique se répandront et plus les possibilités d'abus de cette force disparaîtront. Plus les connaissances atomiques seront partagées avec l'homme de la rue, si vous voulez, avec les petites Puissances, plus vous permettrez aux étudiants de l'heure actuelle de connaître les subtilités de la science atomique, plus vous assurerez alors l'immunité et la protection de l'humanité. C'est le seul mécanisme de défense que l'on puisse appliquer qui jouera contre l'abus de la force atomique. Ceci me rappelle de nouveau l'histoire de l'homme qui vendait des scorpions. Ce qui est valable sous certains rapports peut cependant ne pas l'être sous d'autres.

L'emploi de l'atome à des fins pacifiques et la diffusion de connaissances dans ce domaine seront un frein considérable à l'emploi de l'atome à des fins de guerre.

Toute une chaîne d'événements logiques nous ont menés à la situation actuelle et lorsque les historiens de l'avenir feront l'analyse de l'aurore de l'ère atomique, ils auront beaucoup à dire, j'en suis sûr, des gens qui auront vécu au vingtième siècle. Ils devront s'occuper de la situation exceptionnelle qui s'est créée, situation qui nous a placés à un carrefour de l'histoire. Qui dit carrefour, implique l'idée de choix. Or, ce choix se dessine déjà dans les pages de l'histoire: c'est l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Une deuxième conclusion également importante se dégage de ce que j'ai dit précédemment : il devrait y avoir place ici pour la réflexion. Nous ne devrions pas ménager nos efforts et ne pas trop nous presser dans l'application de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Un enthousiasme excessif et trop optimiste risquerait de nous mener à la catastrophe, car nous faisons actuellement des expériences avec une matière première dont nous ne connaissons pas tout et tout emploi téméraire ou irréfléchi de cette énergie formidable que nous avons pu maîtriser pourra provoquer une situation de mauvais augure pour l'humanité.

Rappelons ce qui s'est passé au cours des dernières années. On a vu comment le principe de l'avion à réaction a été immédiatement appliqué à des fins commerciales dans la construction des avions Comet. Il s'agissait de l'application d'un principe très simple comparé au principe d'exploitation de l'énergie atomique, d'un principe qui, dans le domaine du relatif, relevait de la physique élémentaire. Ce n'était rien de plus que cela. Néanmoins, un emploi peu judicieux, trop rapide et téméraire de ce principe très simple sur une large échelle inconnue précédemment, au moment de son application dans les domaines commercial et industriel par la construction des avions Comet, a entraîné la perte de nombreuses vies humaines de grande valeur. La plus grande commission d'enquête que l'on ait connue jusqu'alors a été désignée en vue d'étudier les éléments responsables de la destruction en plein vol des avions à réaction. Elle en a tiré la conclusion que cette destruction était due à une fatigue du métal. C'est à cause de cette fatigue que l'avion Comet à vitesse supersonique n'était pas à même de résister aux pressions considérables auxquelles il était soumis.

De même que cet exemple nous montre que l'utilisation prématurée et sans discrimination d'un principe physique que nous connaissons peu a pu entraîner, dans le domaine de l'aéronautique, des catastrophes sans précédent pour l'humanité, de même quelques expériences grossières - puis-je employer cette épithète ou connaissez-vous un mot meilleur ? Je ne changerai pas le mot car, à mon avis, des essais restent toujours "grossiers" - dans le domaine atomique ne suffisent pas pour nous permettre de préciser la nature des radiations atomiques. Nous ne connaissons pas leurs répercussions sur l'agriculture. Nous ignorons si la fission provoquera une oxydation de certains éléments de l'atmosphère, empêchant ainsi toute survivance de l'être humain. Ce sont là des possibilités qu'il nous faut envisager. Ce ne sont pas des rêves. Je ne parle pas à tort et à travers; ces phénomènes sont maintenant bien connus. Dans notre désir d'atteindre trop rapidement un nouvel Eldorado, un nouveau royaume des cieux, que nous croyons être au coin de la rue, nous devrions faire preuve de la plus grande modération. Ce n'est que lorsque nous serons absolument

sûrs de connaître à fond les principes à la base de la libération de l'énergie atomique que nous pourrions rechercher avec fruit ses applications constructives et pacifiques; jusque-là, pensez-vous qu'il serait sage et prudent de nous embarquer trop rapidement sur une voie dangereuse ?

Je suis d'avis que non seulement la civilisation humaine risque d'être exterminée, ainsi que l'a dit le Président des Etats-Unis, mais que la possibilité matérielle existe de voir notre planète complètement disloquée à la suite d'explosions nucléaires. Elle pourrait être projetée dans le vide pour l'éternité. C'est là une possibilité qu'aucun physicien qui connaît son affaire ne peut nier.

Quel est ici le rôle des Nations Unies ? Je voudrais ne pas en parler avant de savoir exactement de quoi il retourne. Je pense que les Nations Unies ont des devoirs vis-à-vis de l'humanité tout entière et que ces devoirs peuvent être remplis de bien des façons. Les Nations Unies semblent déjà être devenues le seul frein aux puissances terrestres, le seul soulagement pour la misère humaine. Elles peuvent être beaucoup plus encore. Elles peuvent donner naissance à des sources importantes de richesses intérieures, grâce aux considérations traditionnelles de l'histoire de l'humanité qui nous ont familiarisés avec le cadre dans lequel les savants modernes travaillent. Certains chercheurs et certains savants de notre époque approchent les secrets de la nature avec arrogance, comme s'ils étaient des conquérants, et non pas dans un esprit d'humilité, d'amour, et de respect mystique à l'égard des phénomènes de la nature qui les dépassent. Peut-être ferai-je encore quelques commentaires à ce sujet plus tard, si c'est nécessaire, mais je ne voudrais pas faire perdre son temps à la Commission en me lançant maintenant dans des digressions.

Je désirerais simplement donner maintenant un bref aperçu de mon attitude à cet égard en parlant du travail qui a été fait à Genève et qui a fait l'objet d'un excellent rapport de la part du Président de la Conférence, le Dr. Homi Bhabha. Ce rapport constitue en quelque sorte un avertissement, un appel à la prudence. Il mérite tous nos compliments. Nous avons soudain découvert que nous discutons des applications pacifiques de l'énergie atomique comme si d'autres applications

compatibles avec la dignité humaine pouvaient en être cherchées, comme si le fils de Dieu qui est mort sur la croix il y a deux mille ans avait vécu en vain, comme ^{si} "tu ne tueras pas" était une injonction sans signification, comme si le plus pacifique des prophètes, l'ancien Boudha, avait dit en vain, il y a 2.500 ans : "Si l'on répond à la haine par la haine, comment arrivera-t-on vaincre la haine?" Si l'on répond à la violence par la violence, comment arrivera-t-on à vaincre la violence ? Allons-nous oublier l'héritage traditionnel de l'humanité ? N'est-il pas dérisoire que nous discussions ici de l'emploi pacifique de l'énergie atomique comme s'il s'agissait là de quelque chose de merveilleux que nous venions de découvrir, comme si quoi que ce soit d'autre pût être digne de nous, qui avons été créés à l'image de Dieu. N'oublions pas que toute découverte, toute invention va de pair avec des ambitions, des convoitises et de la violence.

Soyons reconnaissants à la Providence car, dix ans après Hiroshima et Nagasaki, nous avons à payer une dette de gratitude à cette grande puissance cosmique qui a su protéger sa filiation.

Il est assez étrange que la première bombe atomique ait été lancée à Hiroshima le 6 août 1945 et que, dix ans après, se soit tenue la Conférence de Genève sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Il a fallu dix ans pour que les blessures de l'humanité - il ne s'agissait pas seulement du Japon, mais de l'humanité - se cicatrisent. Je parlais un jour avec un ami japonais et je lui disais que, pour la bombe atomique, il n'y avait vraiment pas le choix, car les Japonais étaient obstinés, et qu'il fallait bien sauver l'humanité, et la vie de tant de soldats anglais et américains. "Comment, lui disais-je, pourrions-nous blâmer ceux qui ont lancé la bombe atomique dont vous avez été victimes ?" Il m'a donné une réponse très caractéristique à laquelle je n'ai pu répliquer, bien que j'aie passé bien des nuits d'insomnie à trouver la solution. Il a dit, en effet, "Mais pourquoi n'a-t-on pas lancé la même bombe atomique sur l'Allemagne ?"

Je reviens au point où j'en étais. Cette bombe représentait une blessure infligée par l'humanité à l'humanité et nous essayons de déterminer si, dans un but constructif, nous serons à même de faire un usage raisonnable de la science moderne.

Au risque de paraître pédant ou un peu simpliste dans ma façon de penser, je m'en rapporterai au témoignage de l'un des plus grands savants que je connaisse. Il s'agit d'une publication de 1947, imprimée en réalité en 1948, et parue sous forme de livre en 1954. Ainsi, à supposer que quelqu'un veuille contester mes dires, il faudra qu'il s'appuie également sur des témoignages contemporains. Je voudrais que les membres de la Commission me permettent de lire un paragraphe de cet ouvrage, qui pourra résumer mon attitude mieux que je ne saurais le faire en trois heures. Il s'agit du dernier paragraphe, où l'auteur parle des conséquences économiques de l'énergie atomique :

"Bref, ma conclusion est que, si, sans aucun doute, l'humanité gagnerait à transformer l'énergie nucléaire en énergie utilisable dans des buts économiques, il n'est pas actuellement probable, a priori, que ce serait là un grand avantage. Si l'on permet la création d'énergie à des fins économiques dans les différents pays, sa création à des fins militaires ne pourra être interdite que par un système de contrôle international très complet et très sévère".

Je reviendrai sur ce point tout à l'heure, mais je voudrais tout d'abord poursuivre cette citation :

"Malheureusement, les relations internationales à l'heure actuelle rendent difficile le consentement des nations à un tel contrôle. Je suggère que l'on propose que toutes les nations se mettent d'accord pour renoncer pendant un certain nombre d'années à l'emploi de l'énergie nucléaire pour la génération de puissance industrielle. Je suggère que l'on demande à la Commission de l'énergie atomique de définir avec précision la nature de l'inspection nécessaire pour assurer le respect de cet accord. Il se pourrait fort bien qu'un type d'inspection plus souple soit acceptable pour tous les pays."

M. Bhabha, après avoir, dans sa déclaration érudite passé en revue la consommation industrielle de l'énergie mécanique, que l'on décrit maintenant dans le vocabulaire scientifique comme étant "l'énergie conventionnelle" - nous pourrions l'appeler "énergie atomique libre" car elle n'est conventionnelle dans aucune acception du terme - arrive à la conclusion suivante :

"De ce qui précède, il convient de conclure : en premier lieu, que notre civilisation ne peut pas se maintenir indéfiniment en comptant seulement sur les combustibles de type classique" - et je suis d'accord avec lui - "et, en second lieu, que l'uranium et le thorium permettront de soutenir progressivement, pendant plusieurs siècles, la mise en oeuvre d'un programme mondial d'accroissement de l'énergie. Ainsi, même si une utilisation mondiale de l'énergie atomique à des fins pacifiques nous place devant des problèmes politiques et militaires, nous devons résoudre ces problèmes, nous n'avons pas le choix". (A/C.1/PV.760, page 13)

Je suis d'accord sur ce point avec M. Bhabha, qui nous dit, plus loin :

"Certains documents dont nous avons eu connaissance à la Conférence décrivaient deux réacteurs à neutrons rapides qui sont en voie de construction, ainsi que des usines-pilotes fondées sur ces principes. Ces réacteurs nécessitent plusieurs centaines de kilogrammes de matériaux fissiles concentrés, selon leurs dimensions, c'est-à-dire assez de matériaux fissiles pour fabriquer plusieurs bombes atomiques. Ceci, et les exemples précédents, montrent les rapports étroits qui existent entre les applications pacifiques et les applications militaires de l'énergie atomique, et à quel point des garanties seront nécessaires pour éviter les abus." (A/C.1/FV.760, page 17)

Dans l'ensemble, M. Bhabha est d'accord avec l'auteur du paragraphe que je viens de citer.

Il est vrai que si nous envisageons une durée indéfinie, nous pourrions prouver que les sources d'énergie pré-atomique seront épuisées un jour et que nous n'aurons alors plus d'énergie. Il n'est pas nécessaire de recourir à des calculs compliqués pour le démontrer, mais je ne suis certes pas d'accord pour estimer que cette situation, dont parlent tant les pessimistes, se produira dans l'avenir immédiat, dans, par exemple, vingt-cinq, trente ou cinquante ans, et que nous devons en conséquence envisager sur quelle base l'énergie nucléaire pourra être utilisée dans l'industrie. Je n'en suis pas convaincu, car une telle déclaration est contraire aux faits.

Cela me rappelle ce qui s'est passé à Londres. A une conférence astrophysique, l'un des plus grands astro-physiciens s'adressant à un public ordinaire, parlait de la loi connue comme deuxième loi de la thermo-dynamique. Ceux qui ont étudié la physique élémentaire connaissent cette loi, selon laquelle, bien que la somme mathématique totale de l'énergie soit constante dans l'univers, l'énergie utilisable pour les applications pratiques diminue néanmoins, de sorte que l'univers se ruine. Ainsi, même si un jour vient où l'humanité ne pourra plus utiliser l'énergie, cette énergie, mathématiquement, restera constante. Cependant, nous ne pourrions pas l'utiliser et l'humanité tout entière périra, de sorte que ses perspectives sont bien sombres.

Une vieille dame qui assistait à la Conférence fut très frappée, car elle pensait que pareille chose se produirait bientôt. Il fallut lui dire que cela n'arriverait pas avant plusieurs millions d'années. C'est pourquoi je pense que c'est une idée avec laquelle nous devrions nous familiariser. Il est vrai qu'un jour viendra où les ressources pré-atomiques d'énergie seront épuisées. Mais ce jour est encore loin et nous n'avons nul besoin de nous affoler sous prétexte que, à moins que nous agissions rapidement, nous sommes près de périr, etc. Ce n'est pas exact.

De plus, comme l'a dit avec raison M. Bhabha, tous ces exemples montrent quels rapports étroits existent entre les applications de l'énergie atomique à des fins pacifiques et ces applications à des fins militaires, et à quel point il sera nécessaire de se garantir contre tout abus. On a le sentiment, dans certaines parties du monde, qu'après tout l'application d'une telle énergie n'est peut-être pas un cheval de Troie et que, ainsi que l'a écrit récemment un auteur, elle peut ne pas amener une ère d'impérialisme atomique. J'espère que cette Commission veillera à ce que nous ne contribuions pas à l'avènement d'une telle époque.

Telles sont les observations générales que je tenais à faire sur le point a). Elles me permettront d'exprimer brièvement mon attitude à l'égard du point b). Le statut de l'agence proposée est à l'étude auprès de divers gouvernements, et je ne doute pas que ces derniers ne fassent parvenir leurs commentaires, comme le fera le Gouvernement du Pakistan, au nom duquel je parle aujourd'hui.

Le type d'institution qui doit être créé peut être discuté maintenant mais je formule un vœu, presque une prière, à savoir que nous réussissions à trouver une formule d'accord car dans un problème aussi formidable que celui qui nous occupe actuellement, il serait désastreux qu'il existe des divergences fondamentales. Presque tous ceux qui ont réfléchi au problème du contrôle de l'énergie atomique et de son emploi à des fins pacifiques ont abouti à la même conclusion, à savoir que l'énergie atomique doit être contrôlée par une organisation internationale. Bien entendu il ne s'agit pas de créer une institution qui soit en quelque sorte "unilatérale" c'est-à-dire une institution dans laquelle certains pays ne seraient pas admis. Il se peut qu'ultérieurement, si les divergences de vues ne sont pas éliminées, je recommande de créer un Sous-Comité pour examiner la question de savoir s'il serait possible de réduire la zone de désaccord afin de trouver une solution qui soit acceptable pour tous. Car, toute mesure qui sera prise en ce qui concerne la création de cette institution, son statut, ses rapports avec les Nations Unies et les institutions spécialisées, les contrats qu'elle passera avec d'autres organismes des Nations Unies, les rapports qu'elle pourra avoir avec l'Assemblée générale, tout cela constitue un ensemble de questions extrêmement complexes, sur lesquelles des divergences d'opinions sont possibles, et ces divergences sont sincères, elles sont honnêtes, elles sont sérieuses. Il serait impossible de dire à certains : Messieurs, vous voulez saboter cette institution. On ne peut pas employer de telles formules et j'exprime ici l'espoir que les grandes puissances, qui ont un intérêt particulièrement vif à cette question, qui font le travail de pionniers, ce dont nous leur sommes très reconnaissants, voudront bien étudier la situation sous tous ses aspects, et ne se contenteront pas de l'envisager de leur propre point de vue. Je souhaite qu'elles s'efforcent d'éliminer les divergences.

Je voudrais terminer maintenant en vous racontant une petite anecdote. Certains d'entre vous la connaissent peut-être car elle se trouve je crois dans Carlyle. Je l'ai lue, il y a quelques années. Cette anecdote peut s'appliquer particulièrement bien à la question que nous discutons actuellement et elle contient une morale qui doit être pour nous un message.

Il y avait une fois un homme très riche qui habitait dans la même rue qu'un homme très pauvre. Or il arriva que le fils unique de l'homme pauvre contracta une maladie très grave, le typhus. Son père ne pouvait payer le médecin car il lui aurait fallu pour cela de l'argent et il n'en avait pas. Il courut chez

L'homme riche et lui dit : "mon ami, pouvez-vous me venir en aide, mon fils unique se meurt et je ne peux payer le médecin pour le soigner. Or j'ai entendu dire qu'il pourrait le sauver." L'homme riche lui répondit : "qu'avons-nous de commun pour que tu me demandes de dépenser un centime pour toi"? Et l'homme pauvre répliqua : "nous avons tous été créés par Dieu, nous sommes tous frères et vous êtes si riche que cela n'aurait pas d'importance pour vous". Mais l'homme riche se contenta de dire : "un sang bleu coule dans mes veines alors que le sang qui coule dans les tiennes est d'une autre couleur, vas-t-en, rentre chez toi." Le pauvre homme se retira très triste dans sa maison. Il arriva que deux jours après la maladie se propagea à travers la rue, prouvant ainsi la loi de la fraternité humaine et le fils de l'homme riche attrapa la maladie dont souffrait le fils de l'homme pauvre. Ils moururent tous deux et ils furent enterrés dans le même cimetière car la mort est une grande niveleuse.

Il s'agit donc pour nous d'un acte de légitime défense que de faire ce que nous faisons. Le monde est devenu un endroit très petit, dangereusement petit. Les jours du splendide isolement sont révolus. Un événement qui a lieu dans une partie de l'univers affecte l'univers tout entier. La responsabilité des riches est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'ils ne le croient. La logique de l'histoire est la logique la plus convaincante de toutes. Si j'ai pris la parole aujourd'hui, c'est parce que j'ai certaines convictions et que j'ai voulu vous les exposer. Je ne l'ai pas fait dans un esprit dogmatique. Mes arguments sont peut-être faux mais alors, Messieurs, vous qui êtes plus intelligents que moi, vous trouverez la faille de mon argumentation et si je puis ainsi occuper votre temps, ce sera chose fort utile pour l'humanité.

M. SCHURMANN (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : Pendant les dix années de son existence, les occasions où l'Organisation des Nations Unies a pu se réjouir sans réserve du succès de ses entreprises, ont été rares. Les compliments mérités que l'on a fait sur les travaux aussi bien que sur les résultats de la Conférence internationale sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique qui s'est tenue à Genève cette année, ne peuvent manquer d'être accueillis avec plaisir par les organisateurs de la Conférence et par tous ceux qui y ont assisté à titre de délégués, de membres des Nations Unies ou d'observateurs.

Notre gratitude va en tout premier lieu au Secrétaire général et à son personnel ainsi qu'aux membres si compétents du Comité consultatif. Même en un temps où nous sommes très habitués aux grands nombres, la tâche qui consistait à assurer en l'espace de douze jours la possibilité pour 1.428 délégués et 1.334 observateurs d'étudier 1.067 documents scientifiques, était une tâche prodigieuse et sa réalisation n'aurait pu être le fait d'aucune autre organisation.

Ce qui est peut-être encore plus admirable est qu'un sujet qui comprend tant d'aspects politiques importants ait pu être discuté franchement et ouvertement par les délégués de 73 pays différents dans une atmosphère libérée du soupçon et de la mauvaise humeur. La seule tension qui se soit fait sentir à la Conférence fut celle créée par le sentiment partagé par tous les délégués qu'ils prenaient part à un événement d'importance sans précédent pour l'avenir de la civilisation.

Lorsque nous essayons d'apprécier la portée des résultats de la Conférence, il faut, je le crois, envisager trois aspects qui méritent notre attention spéciale.

Premièrement, un sujet qui, jusqu'à présent, était demeuré sous le voile du secret, a été débattu ouvertement, en pleine lumière, dans une atmosphère scientifique internationale et avec une grande publicité. Le fait que les pays qui sont en avance sur les autres dans leurs connaissances physiques, chimiques et technologiques de la structure de la matière et des moyens de l'utiliser, n'ont pas hésité à mettre à la disposition des savants du monde entier un grand nombre de leurs découvertes, est un signe encourageant de la solidarité entre nations, qui, dans d'autres domaines, laisse tant à désirer. Toutefois, notre satisfaction devant cet événement favorable doit être modérée par cette pensée que ce que nous saluons ici comme une nouvelle tendance salubre après une longue période de schisme, devrait en réalité être la règle plutôt que l'exception. L'accès de tous aux informations scientifiques et le libre échange des connaissances caractérisent une tradition ancienne qui devrait se poursuivre dans l'intérêt de l'humanité.

Deuxièmement, les révélations faites à la Conférence ont permis au monde de comprendre que les bienfaits inestimables de cette nouvelle science, non seulement pour la production d'énergie mais encore dans des domaines comme la médecine, l'agriculture et bien d'autres, pouvaient être mis à notre portée plus tôt que

certains d'entre nous le pensaient.

Troisièmement, enfin, la Conférence a fait ressortir les effets que l'application de la science nucléaire peut avoir sur les conditions de vie dans toutes les parties du globe et, en conséquence, la nécessité de continuer et d'augmenter la coopération internationale organisée dans ce domaine sous l'égide des Nations Unies, qui en a jeté les bases.

Une manière de réaliser une telle coopération réside dans l'organisation de futures conférences de même nature. C'est pourquoi nous sommes heureux de saluer la proposition qu'a formulée devant nous le Président de la Conférence, M. Bhabha, et qu'il a renouvelée dans la magnifique déclaration que nous avons entendue devant cette Commission. Cette proposition tend à ce qu'une autre conférence soit convoquée dans deux ou trois ans.

La rapidité avec laquelle progresse la science nucléaire aussi bien que le caractère complexe et multiple des domaines affectés par cette science rendraient peut-être utile l'organisation, à une échelle plus réduite, de réunions internationales de savants, au cours d'une même période de deux ou trois ans, au sein desquelles seraient débattus certains aspects particuliers des problèmes atomiques.

Diverses autres délégations ont présenté des suggestions analogues. Ce courant d'opinions semble indiquer que nos conseillers scientifiques nous ont aiguillés dans la bonne voie.

Qu'il me soit maintenant permis de dire quelques mots sur ce qui a été fait aux Pays-Bas dans le domaine de l'énergie atomique. En 1946, un groupe de savants a commencé à étudier cette question. Ils ont créé la fondation pour l'étude fondamentale de la matière, centre dans lequel, jusqu'à présent, toutes les recherches touchant à la science pure comme à la science appliquée en matière d'énergie nucléaire étaient opérées. Au début de l'été dernier, une nouvelle organisation a été créée qui est devenue le centre principal des travaux de recherches: c'est le centre des réacteurs des Pays-Bas. Cette fondation a été établie par le Gouvernement. Quatre parties coopèrent à sa bonne marche: le Gouvernement, la science, l'industrie et les services publics utilisant l'énergie classique. Ce centre est par lui-même une organisation privée, mais le Gouvernement désigne le Président du Conseil d'administration et dispose d'un certain pouvoir de contrôle sur les activités de l'institution en matière de relations extérieures, de santé publique, de sécurité des personnes et des biens.

Le programme provisoire de la fondation est financé par un investissement de 28 millions de florins dont la moitié fait l'objet d'une subvention du Gouvernement. Cette somme est dès à présent mise à la disposition de la fondation.

Parmi les projets qui figurent à ce programme, on relève la construction d'un réacteur permettant d'éprouver la résistance des matériaux et la mise au point d'un réacteur à suspension. Le fonctionnement de ce dernier se fera sous la conduite de savants néerlandais. Le réacteur destiné à éprouver la résistance des matériaux sera construit avec l'aide des Etats-Unis. Outre son utilisation pour la recherche générale, l'étude et l'enseignement, il permettra l'examen du comportement des matières premières dans un flux intense de neutrons.

Un accord bilatéral concernant ce réacteur a été signé au mois de juin dernier avec le Gouvernement des Etats-Unis. Il est maintenant soumis au Parlement pour approbation.

Nos contacts bilatéraux avec les autres pays se multiplient rapidement. Le représentant du Royaume-Uni a déjà fait allusion aux liens très étroits qui unissent nos deux pays dans ce domaine. La coopération entre les Pays-Bas et la Norvège qui a commencé en mars 1951 permet d'unir les efforts accomplis par les deux pays en matière d'énergie atomique. A cette fin, un laboratoire a été créé près d'Oslo, en Norvège, où un réacteur à eau lourde utilisant l'uranium naturel fonctionne continuellement depuis quatre ans et demi. Ce laboratoire est dirigé par un comité mixte composé de trois savants norvégiens et de trois savants hollandais; le personnel, de son côté, comprend des techniciens norvégiens et hollandais.

A la séance de clôture de la Conférence de Genève, le directeur norvégien de l'établissement, M. Randers, a présenté un rapport oral sur l'expérience que nous avons acquise en commun depuis près de cinq ans. Permettez-moi de dégager de ce rapport les conclusions suivantes - conclusions que l'on nomme les trois règles d'or - auxquelles nous sommes parvenus et que nous considérons comme essentielles pour une coopération technique :

1. La coopération doit être fondée sur un besoin et un désir mutuels. Elle ne saurait présenter l'aspect de rapports qui peuvent exister entre celui qui donne et celui qui reçoit.
2. La coopération doit être entière, complète, réalisée de tout coeur et ne doit comporter aucune réserve.
3. Nous estimons que la coopération scientifique ne peut véritablement fleurir que dans les laboratoires et non dans les bureaux ni même dans les réunions publiques.

Telles sont les conclusions de M. Randers.

Une autre forme de coopération est aujourd'hui préparée. Dans quelques jours, les experts gouvernementaux de six pays européens auront rédigé leur rapport définitif sur les possibilités de combiner les efforts accomplis dans le domaine de l'énergie atomique en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Ce rapport sera le résultat de trois mois d'études et de discussions qui se sont déroulées à Bruxelles et grâce auxquelles l'étude du problème a accompli des progrès suffisants pour qu'une décision soit prise au niveau politique. Mon Gouvernement attache une grande importance à ces possibilités plus grandes d'intégration européenne.

Passant maintenant de la coopération bilatérale et régionale aux possibilités d'une coopération mondiale dans ce domaine, je rappellerai à cette Commission que l'Assemblée générale, au cours de sa neuvième session, a décidé qu'une agence internationale de l'énergie atomique devait être créée sans retard afin de faciliter l'emploi par le monde entier de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

En vertu de cette résolution, les Gouvernements de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de la France, du Portugal, de l'Union Sud-Africaine, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont récemment transmis à tous les Membres des Nations Unies et à toutes les institutions spécialisées, par l'intermédiaire du Secrétaire général et sous une forme confidentielle, un projet de statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Dans ce projet préparé par les huit Puissances qui possèdent des matériaux fissiles, les autres Etats ont été invités à présenter leurs observations. Mon Gouvernement est heureux de saisir cette occasion pour faire connaître ses commentaires sur le projet. A cet égard, je ne voudrais pas anticiper, mais puisque nous discutons du point b) de la question portée à notre ordre du jour, je me bornerai à présenter quelques remarques de portée générale sur les idées qui nous guideront lorsque nous rédigerons les observations qui nous sont demandées.

L'initiative prise par le Président des Etats-Unis d'Amérique tendant à mettre à la disposition de tous les pays du monde les matières premières et les connaissances nécessaires pour permettre à tous de jouer leur rôle dans le développement scientifique et pratique de cette nouvelle source d'énergie, nous a remplis de gratitude. Nous sommes également reconnaissants aux gouvernements qui, depuis cette époque, ont pris les premières mesures susceptibles de mettre en oeuvre cette coopération.

Si nous devons formuler certaines réserves à propos de la méthode par laquelle l'agence internationale de l'énergie atomique sera créée comme de la façon dont elle fonctionnera, celles-ci procèdent non d'un esprit de critique, mais bien de notre désir de contribuer à aboutir à des résultats qui seront dignes de la vision généreuse que le Président des Etats-Unis a brossée devant les yeux de l'Assemblée générale le 8 décembre 1953.

Cette vision généreuse comportait deux traits essentiels. Le Président estimait d'abord que, dans ce domaine, devait exister le maximum de coopération internationale; son deuxième aspect était que l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques devait être facilitée pour le monde entier. Ces deux buts, à mon sens, doivent toujours demeurer présents à nos esprits.

L'application du principe de coopération réelle et efficace exige que la coopération internationale soit établie, dans toute la mesure du possible, sur une base d'égalité. L'agence doit donc être organisée de manière à cristalliser la communauté et l'égalité d'intérêts de tous les pays du monde, au lieu de souligner les différences qui existent entre ceux qui ont mis à la disposition de l'institution leurs moyens techniques et leurs connaissances et les pays qui sont quelque peu en retard dans ce domaine.

En effet, la différence entre les possesseurs et ceux qui aspirent à le devenir existe, mais elle n'est pas fondamentale et ne se maintiendra pas longtemps sans grand changement. De l'uranium, du thorium ou d'autres matières fissiles peuvent être découverts dans des pays qui sont maintenant dans l'ignorance de leur présence dans leur sol. En outre, les savants envisagent déjà le jour où ces matières ne seront plus nécessaires. Une agence qui serait fondée, quant à la méthode de son établissement, à la composition de son Conseil d'administration et à la nature de ses contrats, sur l'inégalité qui existe entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien serait, par conséquent, dépassée avant d'avoir commencé à fonctionner.

En ce qui concerne le deuxième principe, à savoir que l'agence doit favoriser l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques pour le monde entier, deux conséquences, nous semble-t-il, en découlent : l'agence doit surtout s'intéresser à la dissémination des connaissances plutôt qu'à celle des matières et doit être étroitement liée avec les Nations Unies.

Les orateurs qui m'ont précédé ont clairement indiqué qu'il existe déjà un commerce assez actif en matières fissiles, sur une base bilatérale. L'agence ne saurait avoir pour objet d'intervenir dans ce commerce ou d'essayer d'établir une sorte de monopole. Si les efforts portaient sur l'échange des matières, le caractère universel que nous voulons donner à l'agence pourrait être atteint. Toutefois il y a un domaine où l'intermédiaire de l'agence est indispensable. Je veux parler de l'octroi, aux pays qui en ont besoin, des connaissances scientifiques et techniques pour que l'énergie atomique soit mise à la disposition du monde entier. La tâche essentielle de l'agence est donc, à mon sens, d'offrir l'assistance technique dans le domaine de l'énergie atomique.

L'assistance technique est un domaine bien connu de l'activité des Nations Unies et l'expérience nous a appris que c'est là où notre Organisation est le mieux à même de faire sentir son influence bénéfique. Ne serait-il donc pas prudent,

dans ces conditions, d'établir les relations qui doivent exister entre l'agence et les Nations Unies sur la base du système qui s'est révélé si satisfaisant dans le domaine de l'assistance technique à d'autres titres?

Ma délégation exprime l'espoir que notre discussion aboutira à une confirmation unanime des hauts principes qui ont guidé les Nations Unies dans ce domaine nouveau et si important. Je suis convaincu que chacun d'entre nous s'efforcera de composer les divergences que nous trouvons dans les différents projets de résolutions dont nous sommes saisis. Ma délégation estime qu'une décision unanime ne peut reposer que sur les principes que je viens de mentionner et qui, dans une grande mesure, sont exprimés dans le projet de résolution A/C.1/L.131, présenté par la délégation de l'Inde. Nous penchons, notamment, en faveur de la création d'un comité qui agirait au nom de l'Assemblée générale et qui serait un agent de liaison avec les puissances qui négocient la création d'une institution.

Je ne pense pas que le moment soit opportun pour mieux préciser les pensées que je viens d'indiquer. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir lorsque les projets de résolutions concernant ce point de l'ordre du jour seront discutés.

M. Mc INTOSH (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Au début de cette discussion, nous avons entendu les déclarations des représentants des pays qui ont pris l'initiative du développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Ces orateurs ont décrit en détail les réalisations de leur propre pays dans ce qui est, en fait, une deuxième révolution industrielle. La rapidité spectaculaire avec laquelle cette évolution s'est faite est d'autant plus remarquable qu'au cours des années passées les recherches nucléaires n'ont pas été entreprises sur une base mondiale, mais sur l'initiative de pays individuels ou de petits groupes de nations. Pour des raisons bien connues, les résultats des recherches faites sur le plan national étaient le plus souvent gardés secrets. Les participants à la récente Conférence scientifique ont été intéressés d'apprendre combien les recherches des savants d'autres pays étaient similaires aux leurs, de même que leurs résultats. Il n'est peut-être pas surprenant que la découverte ait suivi des lignes parallèles en différents pays, mais le fait que cette situation était inconnue des savants eux-mêmes montre combien le monde a su s'écarter du secret pour faire progresser la coopération mondiale et le libre échange des renseignements scientifiques.

La Conférence qui s'est tenue à Genève a, par conséquent, marqué une étape. La coopération internationale s'est substituée à l'intérêt national en tant que thème principal de la science atomique pacifique.

Les innombrables connaissances tombées dans le domaine public seront d'un intérêt considérable, mais la signification de la Conférence est encore plus grande en ce sens que cet événement a marqué la fin d'une tendance rétrograde à la restriction de la connaissance scientifique. Ainsi que le représentant de la Nouvelle-Zélande l'a souligné ici même, l'an dernier, la coopération internationale dans ce domaine n'est pas une innovation. La science nucléaire, en fait, était née, si je puis m'exprimer ainsi, dans une atmosphère internationale. Sans perdre leur sens d'identité nationale, mais également sans montrer un patriotisme exclusif ou un chauvinisme exagéré, les savants ont travaillé partout où leurs services pouvaient être utilisés. Ainsi, Ernest Rutherford, qui est né et a fait ses études en Nouvelle-Zélande, a travaillé tout d'abord au Canada - ainsi que l'a souligné M. Martin tout récemment - et, ensuite, au Royaume-Uni. Mes compatriotes sont fiers de lui, non seulement parce qu'il est un savant néo-zélandais renommé, mais parce qu'il est honoré dans le monde entier. En Union soviétique, par exemple, l'Académie des sciences l'a élu membre honoraire, sans qu'il ait été question de différence idéologique ou de rivalité nationale.

La Conférence scientifique de Genève a marqué un retour à cet esprit de liberté scientifique. Elle avait été précédée, dans la même ville, par une conférence politique qui a été, nous l'espérons tous, le début d'une ère nouvelle dans les relations internationales. La Conférence scientifique peut être considérée comme la première des étapes nécessaires pour transformer "l'esprit de Genève" en une réalité. L'Assemblée générale peut donc se féliciter de son attitude clairvoyante de l'année dernière, lorsqu'elle a pris les dispositions nécessaires en vue de la convocation de cette conférence. Nous avons également contracté une dette de reconnaissance envers le Gouvernement des Etats-Unis qui, le premier, a proposé de tenir la Conférence, notre Secrétaire général, son Comité consultatif et le Secrétariat de la Conférence qui, collectivement, ont fait en sorte que cette conférence, la plus importante et la plus complexe des réunions internationales qui aient jamais été tenues, se déroule sans heurt; notre gratitude va également à M. Bhabha, qui a présidé la Conférence avec distinction et qui, en termes simples et éclairés, a exposé à la Commission, mercredi dernier, quelles en avaient été les réalisations et la portée.

J'ai parlé, il y a quelques instants, du retour à un esprit de coopération internationale dans le domaine scientifique. La Conférence de Genève a donné l'impulsion initiale dans cette voie. Il importe que le mouvement ainsi créé ne soit pas perdu. C'est pourquoi nous nous félicitons de la proposition tendant à maintenir en fonctions le Comité consultatif auprès du Secrétaire général, afin qu'il élabore des plans en vue de la convocation ultérieure d'une ou de plusieurs conférences scientifiques. Plusieurs orateurs ont indiqué qu'il serait plus pratique d'avoir une série de conférences spécialisées plutôt qu'une autre conférence générale, étant donné la vaste portée et la complexité des problèmes qui se posent dans ce domaine. A première vue, cette proposition nous semble raisonnable. Nous croyons qu'une conférence portant sur la technologie de l'énergie pourrait utilement être tenue dans trois ans. Je ne parlerai pas à ce stade des effets des radiations sur la santé de l'homme, car c'est là une question distincte qui devra être examinée plus tard par cette Commission et qui exige peut-être des décisions urgentes.

Les orateurs qui m'ont précédé ont décrit les applications multiples et surprenantes de l'énergie atomique qui peuvent être faites - et qui sont faites - par divers pays dans différentes parties du monde. Nous avons, en Nouvelle-Zélande, des besoins et des programmes semblables. Il est vrai que nous n'avons ni les matières premières ni la structure industrielle qui nous permettraient d'être des pionniers dans le développement commercial de l'énergie nucléaire. Néanmoins, nous avons entrepris, en liaison avec le Royaume-Uni, un vaste programme de production simultanée d'eau lourde et d'électricité tirée de nos importantes ressources thermales. Nous nous proposons d'exporter de l'eau lourde. La Nouvelle-Zélande est déjà un grand consommateur d'énergie électrique et la demande s'accroît rapidement. La plus grande partie de notre électricité est tirée de la houille blanche à un coût bien inférieur à celui qu'il semble possible d'obtenir actuellement dans les usines atomiques. Néanmoins, nos ressources hydroélectriques sont limitées, en particulier dans l'île septentrionale. C'est pourquoi nous suivons avec un vif intérêt le développement commercial de l'énergie atomique, en particulier au Royaume-Uni avec qui nous entretenons des relations étroites dans ce domaine. Nous avons noté avec intérêt que, même avec la technique envisagée actuellement, il serait possible de produire, dans certaines conditions, de l'énergie tirée du combustible nucléaire à un prix comparable à celui de l'énergie de type classique, et que si le coût de la production d'énergie tirée du combustible de type classique doit s'élever avec les années, au contraire, celui du combustible nucléaire diminuera, au fur et à mesure que la technique s'améliorera et que les matériaux fissiles deviendront plus abondants.

Nous n'avons pas l'intention, bien entendu, de construire des réacteurs en Nouvelle-Zélande demain ou le jour suivant. Cependant, les progrès de la technique de l'énergie nucléaire présentent pour nous un intérêt direct et nous les suivons de près.

L'intérêt que nous portons aux radio-isotopes est plus immédiat; nous en utilisons déjà en quantités importantes et nous espérons accroître cette utilisation dans l'avenir. La Nouvelle-Zélande est essentiellement un pays agricole et la plus grande part de nos recherches scientifiques est consacrée à l'agriculture. L'intérêt des radio-isotopes dans ce domaine est bien connu.

Nous espérons, aux termes du Plan de Colombo et des autres programmes d'assistance technique, pouvoir communiquer à d'autres les connaissances que nous ont permis d'acquérir nos recherches sur les radio-isotopes. Cela s'applique, en particulier, à nos voisins asiatiques, dont certains ont déjà reçu notre aide pour résoudre leurs problèmes agricoles.

Il est une autre façon dont la Nouvelle-Zélande a contribué au développement de l'application de l'énergie atomique à des fins pacifiques. C'est en formant des physiciens nucléaires dont certains ont acquis une réputation mondiale. J'ai déjà cité Rutherford. Les physiciens néo-zélandais ont travaillé - et travaillent encore - au Royaume-Uni et au Canada; deux Néo-Zélandais détiennent des postes importants dans l'application du **programme** d'énergie atomique que poursuit activement notre voisin, l'Australie. Cette exportation de compétences sera, pensons-nous, payée de retour. C'est dans la coopération internationale plutôt que dans l'effort individuel que des progrès peuvent être accomplis le plus rapidement.

Je ne voudrais pas terminer mes observations sur l'activité de la Nouvelle-Zélande dans ce domaine sans rendre hommage à la coopération généreuse que nous avons reçue d'un certain nombre de pays ayant des programmes d'énergie atomique très avancés. Ainsi que je l'ai dit, nous sommes associés au Royaume-Uni dans l'exécution d'un programme d'eau lourde et nous avons des relations très étroites dans le domaine atomique. Le Canada nous a offert une aide généreuse pour la formation de nos savants atomistes. Les Etats-Unis nous ont donné l'une des **bibliothèques** consacrées à l'énergie atomique dont le Sénateur Pastore a parlé au début de cette discussion. Par conséquent, la Nouvelle-Zélande vient s'ajouter aux quarante pays qui ont, de cette façon ou d'une autre, bénéficié de la générosité américaine.

Deux conclusions d'ordre général peuvent être tirées de notre propre expérience. La première, c'est que la division des pays en donateurs et bénéficiaires - même dans ce domaine très spécialisé de la connaissance technique - représente une simplification excessive. Une telle division tend à masquer le fait que chaque nation peut aussi bien apporter une contribution que tirer des avantages. La deuxième conclusion, c'est que tous les pays, grands et petits,

quel que soit leur degré de développement, ont un intérêt égal aux progrès de cette nouvelle source d'énergie. Cette considération a sa valeur, même si les nouvelles applications de l'énergie atomique doivent, ainsi que plusieurs représentants l'ont souligné à juste titre, présenter un avantage plus immédiat pour les pays hautement industrialisés que pour ceux qui, comme la Nouvelle-Zélande, sont sous-développés du point de vue industriel.

Ces deux conclusions peuvent, à notre sens, être un critère utile pour ceux à qui incombe essentiellement la rédaction d'un statut pour une Agence internationale. La Commission n'est pas encore saisie de ce projet de statut et je m'abstiendrai donc d'en parler. Mes observations seront d'ordre général.

L'un des éléments qui détermine notre attitude sur cette question est notre conviction que l'efficacité de l'Agence dépendra avant tout de la générosité et de la clairvoyance des nations qui sont à l'avant-garde du progrès dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Ce sont ces nations qui ont pris l'initiative en proposant que la coopération internationale dans ce domaine soit étendue d'une base bilatérale à une base multilatérale, et c'est encore sur elles que nous devons compter pour rendre le fonctionnement de l'Agence véritablement efficace.

Ma délégation est heureuse d'apprendre que les Puissances qui ont présenté le projet de statut ont accompli des progrès substantiels dans la voie d'un accord sur les termes de ce document. Pour notre part, nous estimons que les négociations doivent se poursuivre suivant la ligne qu'elles ont proposée.

Nous ne doutons pas que ces Puissances reconnaissent pleinement la nature de la responsabilité qu'elles assument. Ainsi que le représentant de la Birmanie l'avait souligné au cours de la discussion de l'an dernier, de vastes régions du monde n'ont pas été touchées par la révolution industrielle. C'est vers l'Agence que les nations de ces régions se tourneront au premier chef pour être certaines de ne pas être oubliées de la même façon par la nouvelle révolution atomique. Il est déjà évident que si l'on veut que l'Agence bénéficie de la confiance et de la coopération active de ces pays, elle doit être créée sur une base d'association entre les pays avancés et les pays moins avancés, et qu'elle ne doit pas perpétuer - ou même sembler perpétuer - une relation de donateurs à bénéficiaires. Les pays ne sauraient être classés simplement entre ceux qui ont quelque chose à

donner ou ceux qui ont quelque chose à recevoir. Certains, il est vrai, ont beaucoup plus à gagner qu'à donner, et le contraire est également vrai. Cette situation, en outre, se maintiendra sans doute longtemps encore, quelle que soit la rapidité avec laquelle les pays les moins développés pourront accélérer la formation de leurs savants et le développement de leur industrie. Néanmoins, l'objectif de l'Agence doit être d'apporter sa contribution à ce processus d'accélération en tant que moyen d'assurer une diminution graduelle de la différence qui existe actuellement entre le niveau de vie des pays développés et celui des pays moins développés.

Cet objectif ne sera pas atteint si la structure de l'Agence reflète de façon trop évidente la division entre Etats donateurs et Etats bénéficiaires et lui donne ainsi une apparence de permanence. Ce qui doit être souligné, c'est le principe d'association - que nous espérons permanente - plutôt que les différences dont nous souhaitons qu'elles soient temporaires.

Ma délégation ne doute pas que les auteurs du projet de statut auront cette considération à l'esprit au cours des négociations sur ce texte et nous espérons que leurs efforts seront rapidement couronnés de succès.

Différentes opinions ont été exprimées sur la nature des relations qui devraient exister entre l'Agence et l'Organisation des Nations Unies. Nous estimons qu'il est trop tôt pour que l'Assemblée puisse arriver à exprimer une opinion définitive sur cette question au cours de la présente session. Peut-être ces relations devront-elles être analogues à celles qui existent entre les Nations Unies et les institutions spécialisées. Mais même celles-là ne sont pas identiques dans tous les cas et peut-être serait-il possible de trouver une formule de relations plus étroites que celles qui ont déjà été créées. Toutefois, nous sommes enclins à penser qu'il ne serait pas souhaitable de subordonner l'Agence à un organisme politique tel que l'Assemblée générale et nous pensons encore moins qu'elle devrait être subordonnée au Conseil de sécurité. Il est possible que l'Agence ait à traiter un jour de questions susceptibles d'affecter la paix et la sécurité internationales. Mais de telles questions pourront être inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité selon la procédure habituelle. C'est tout différent, cependant, de l'établissement de relations formelles entre l'Agence et le Conseil de sécurité. Si nous devons employer des expressions telles que "dans le cadre des Nations Unies", il devra donc être bien clair que ces mots devront être interprétés dans leur sens le plus large c'est-à-dire comme signifiant "dans l'ensemble des Nations Unies", ce qui comprend les institutions spécialisées.

Enfin, je voudrais ajouter que la question des relations qui devront s'établir entre l'Agence et les Nations Unies intéresse le Secrétaire général. Si le Secrétaire général désirait être aidé dans l'étude de ce problème, nous examinerions avec sympathie les suggestions qui pourraient être faites dans ce sens. De plus, nous devons prendre en sérieuse considération les opinions qu'il pourrait lui-même exprimer.

Je ne me propose pas d'examiner maintenant les quatre projets de résolution dont nous sommes saisis. Cependant, avant de conclure, je voudrais indiquer ce que ma délégation considère comme devant être notre principal objectif. Nous estimons que cet objectif devrait être le maintien de l'unanimité qui s'est manifestée l'année dernière et qui a tant contribué au succès dans l'établissement du mécanisme de coopération internationale dans ce domaine. Ce n'est pas sans effort que l'unanimité a été atteinte l'année dernière. Elle a été le résultat de négociations habiles et patientes qui ont été menées avec la volonté de subordonner les divergences à l'intérêt commun. Nous sommes une commission politique où il est naturel que les divergences d'ordre politique se manifestent. Mais le renvoi de ce problème à une commission politique ne peut se justifier que si cette commission facilite l'obtention d'un accord. Au contraire, si nous permettons que le progrès, en matière d'énergie atomique, soit entravé du fait de controverses politiques, il faudra admettre que nous avons commis une faute grave et que nous avons été loin de remplir notre devoir envers l'humanité.

Ma délégation veut croire, par conséquent, que, comme l'année dernière, nous réussirons à aplanir nos divergences. L'unanimité ne signifie pas simplement l'accord de quelques puissances, bien que cet accord soit évidemment essentiel. Tous les intérêts légitimes et toutes les opinions sincères devront être pris en considération; mais je pense qu'ils ne devront pas se manifester de telle façon qu'ils compromettent la possibilité d'un accord et, ainsi, nous empêchent d'accomplir notre devoir.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais): Il n'y a plus d'orateurs inscrits. Notre prochaine séance aura lieu lundi à 15 heures. Je fais appel aux délégations qui désirent se faire entendre sur ce point de l'ordre du jour pour qu'elles s'inscrivent sur la liste des orateurs le plus tôt possible. Vous vous rappellerez que j'ai l'intention de déclarer la liste close lundi soir.

La séance est levée à 16 heures 45.